

## LES SOLIDARITÉS RELIGIEUSES DANS LES PAYS ROUMAINS AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE: LES CONFRÉRIES

VIOLETA BARBU

Formes de piété et d'intégration des laïques dans l'Église connues depuis le Moyen Âge<sup>1</sup>, les confraternités fleurissent partout dans l'Europe de la Contre-réforme. En effet, le catholicisme tridentin sera plus profondément refaçonné au niveau des anciennes gestes de piété populaire que par l'effort d'éradiquer les superstitions. L'institution médiévale de la confrérie (*fraternitas, confraternitas, sodalium*) connaît un essor sans précédent à l'époque de la Réforme catholique, grâce aux ordres religieux mais surtout aux laïques intéressés à promouvoir les dévotions et les œuvres de charité. Pour cela, un nouveau cadre juridique en fut mis à leur disposition par le Concile de Trente. Les pères conciliaires encouragèrent les formes d'association pieuse des laïques, en les plaçant sous l'obédience des prêtres, en délimitant plus strictement le sacré et le temporel, tout en insistant sur l'obédience, privilégiée parmi toutes les autres formes de sanctification. Ainsi, les constitutions de 7 décembre 1604 de pape Clément VIII les plaçaient sous l'autorité de l'évêque *ordinarius* et en réglementaient le régime des indulgences.

Si le phénomène est rapporté à d'autres facteurs de changement dans l'horizon spirituel et social du XVII<sup>e</sup> siècle, qui expliquent sa popularité, on ne sera pas étonné par le développement des associations des laïques après le Concile de Trente<sup>2</sup>. Trois nouvelles formes donnent effectivement le ton du renouvellement: les Confréries du Saint Sacrement en France, celles du Rosaire promues par les frères dominicains au nord de l'Europe et les *sodalitia*. Les Confréries dédiées à la Sainte Vierge<sup>3</sup>, au Sacre Cœur et à l'Eucharistie (Corpus Christi), inspirées par une direction spirituelle antiprotestante, à laquelle les jésuites étaient très attachés, mettaient ensemble, sans discrimination, plusieurs classes sociales. De plus, elles contribuèrent d'une manière significative à une autre géométrie de l'espace urbain<sup>4</sup>,

<sup>1</sup> Les plus anciennes confréries ont été fondées dans les premiers siècles à Constantinople et Alexandrie.

<sup>2</sup> Louis Châtelier, *L'Europe des dévôts*, Flammarion, Nouvelle Bibliothèque Scientifique, 1987, p. 47-128.

<sup>3</sup> Pour les confréries mariales, dirigées par les jésuites, voir Louis Chatellier, *L'Europe des dévôts*, p. 67-187.

<sup>4</sup> Un trait particulier du catholicisme polonais d'après le Concile de Trente fut son expansion dans le milieu rural Jerzy Klochowski, *Histoire religieuse de la Pologne*, Paris, Le Centurion, 1987, p. 218.

configurée selon des critères nouveaux par rapport à la paroisse. Mobilisée par l'Église catholique à la défense de l'enseignement sur la Sainte Vierge contre la dérision des protestants, la piété mariale conquiert rapidement la sensibilité collective et entraîna l'essor des confréries mariales (*sodalitium*), encadrées de près par les jésuites. Répandues en Belgique, Rhénanie, Bavière, Lotharingie, Nord de l'Italie, les confréries mariales s'adonnaient à des dévotions particulières afin de «rassurer et de protéger»<sup>5</sup> (*devotio moderna*, le rosaire, pèlerinages aux sanctuaires mariales, surtout Loretto, l'érection des autels à l'honneur de la Vierge, œuvres de charité etc.).

Suite à la consolidation, surtout dans les villes, des états et des corporations professionnelles, les associations religieuses des laïques jouent un rôle social et formatif qu'on ne serait ignoré. Tout comme au Moyen Age, on leur doit l'assistance fournie aux pauvres, marginaux et orphelins, les hôpitaux etc. Leur caractère transversal, débordant le cadre étroit d'un état social ou d'une profession, a permis la cohésion et a soutenu la mobilité sociale, en empêchant «la féodalisation»<sup>6</sup> des ordres plus récents (les marchands, les banquiers, les professions libérales). Mais la vraie révolution des confréries de la Réforme catholique fut menée dans le secteur de la formation des cadres<sup>7</sup>. Responsables du procès de l'éducation des nouvelles élites sociales c'est à dire les fonctionnaires de l'Etat moderne, bureaucratique, les jésuites ont créé tous les prémices nécessaires à la meilleure insertion des étudiants qui avaient intégré soit leurs Universités soit celles, comme Paris ou Vienne, colonisées entièrement par eux. Ces cadres modernes, éduqués au travail, à la diplomatie et au service du bien public<sup>8</sup>, apportaient dans les institutions de l'État et dans leur vie professionnelle la solidarité de corps et la formation spirituelle ignatienne. Selon les études de prosopographie concernant les élites d'État en France et Italie au XVII<sup>e</sup> siècle, la plupart des membres auraient suivi ce parcours éducatif et faisaient partie des confréries mariales<sup>9</sup>. C'est dans les collèges et les confréries jésuites qu'on pouvait apprendre la fidélité et le dévouement envers l'appareil administratif de l'État, envers le roi et particulièrement la conduite morale indispensable aux fonctionnaires publiques. L'observation est valable aussi pour les professions libérales (avocats, médecins), ainsi que pour les militaires, quelque soit leur état social. Encore actives dans les universités américaines, même si vidées de leur but religieux, les confréries d'étudiants remplissait au XVII<sup>e</sup> siècle le rôle de protection

<sup>5</sup> Jean Delumeau, *Rassurer et protéger, le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989, passim.

<sup>6</sup> G. Griffiths, *Representative Government in Western Europe in the 16th Century*, Oxford, Oxford University Press, 1968, p. 56; *Handbuch Europäische Geschichte*, München, vol. III, p. 388, 422.

<sup>7</sup> Ronnie Po-hia Hsia, *The World of Catholic Renewal: 1540–1770*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, p. 220–221.

<sup>8</sup> Ronnie Po Hsia, *op. cit.*, p. 220–221, 222–223; Louis Châtellier, *L'Europe des dévôts*, p. 135–144.

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 222–223; Gian Paolo Brizzi, *La Formazione della classe dirigente nell'Italia nei seicento. I seminaria nobilium nell'Italia centro-settentrionale*, Bologna, 1976.

et soutien accordé aux étudiants plus pauvres. Ceux-ci pouvaient sans difficultés intégrer les établissements jésuites, dont la transversalité sociale se reflétait aussi sur la composition sociale des confréries.

En fin de compte, le rêve nourri par les dévots, après le Concile de Trente, de bâtir une nouvelle Europe catholique fut réalisé, même si dans un horizon et dans des formes que ces personnes de foi n'auraient pas imaginé. Si la constitution d'une Europe chrétienne et solidaire, soutenue par l'union des princes chrétiens a échoué, la réforme des mœurs à l'échelle nationale de même, on aura pourtant des motifs en être fiers. En fin de compte, l'œuvre des dévots a modifié d'une manière sensible les comportements individuels dans la société et surtout l'attitude personnelle envers la foi.

Prenons un premier exemple parmi tant d'autres. Le modèle de famille au XVII<sup>e</sup> siècle n'est plus rattaché à la famille patriarcale, reposant sur des rapports d'hierarchie et d'autorité. Maintenant c'est le couple mère/père qui gère la maison et les enfants et partage l'autorité d'une manière plus équitable. Au sein de la famille, naissent des relations de confiance, d'amour, d'affection et de respect mutuel. La préoccupation pour l'éducation est une autre nouveauté suscitée par les confréries.

Prenons un autre exemple. Par leur composition sociale, les associations catholiques de type confréries ont massivement contribué à l'homogénéisation sociale et à l'inclusion des états dans l'édifice de l'État. Les barrières sociales sont franchies, la communauté paroissiale est préférée à l'ancienne hiérarchie socioprofessionnelle. Désormais, une nouvelle élite, plus large et plus mélangée à ses origines se fit chemin, soucieuse du prochain et des problèmes de l'Église. Ce sera la future classe moyenne, modeste mais efficace, dont l'idéologie puisait dans la formation diffusée par les confréries.

Des travaux récents, comme celui de Louis Châtellier<sup>10</sup>, attirent l'attention sur une coïncidence frappante. Les régions européennes ou le réseau des confréries était le plus épais (Flandre, Alsace, Bavière) recourent les régions qui sont aujourd'hui les plus attachées et les plus sensibles au projet européen. Continuité et cohésion, le présent ne fait que donner un sens politique et s'approprier les liens sociaux de solidarité, de prière et d'entraide, qui ont préparé la culture du bien commun.

Dernièrement, il y a des historiens qui mettent sur le compte de l'associationnisme religieux plus que sur la capacité de discours des prêtres le succès même de la mise en œuvre des enseignements post-tridentins. En effet, le modèle du prochain semblait mainte fois plus convaincant que les homélies<sup>11</sup>. En tout cas, les fraternités furent le vecteur le plus dynamique de l'acculturation de la Contre-réforme, c'est-à-dire d'une stratégie selon laquelle pour réformer le monde il faut s'adapter à elle.

<sup>10</sup> Louis Châtellier, *L'Europe des dévôts*, p. 12: «l'Europe moderne a été préparée par l'Europe des dévôts».

<sup>11</sup> *Ibidem*, p. 266–267.

A différence de Transylvanie<sup>12</sup>, ou le goût des solidarités des laïques était encouragé tant par les congrégations et les ordres que par les conseils municipaux, la Moldavie et la Valachie ne semblaient pas rattachés à ces formes revêtis par la piété. Bien que celle-ci fut un acte collectif et communautaire, le désir et les initiatives plus engagées de pratique de la foi y font presque entièrement défaut. Une des raisons de cette absence repose sur l'écart entre les règles des confréries dévotionnelles et le niveau de vie rudimentaire des communautés catholiques de ces pays. La messe quotidienne était presque impossible, vu le manque de prêtres, les cantiques restaient quasi inconnues, les dévotions et les processions assez rares, pour n'en parler plus des possibilités matérielles de soutien à la paroisse. Et l'énumération en pourrait continuer.

Ce n'est pas dans les villages, encadrés par les laïques (*litterati*) qui remplaçaient souvent les missionnaires mais dans les villes et les bourgades qu'on pouvait s'attendre à de telles formes de solidarité, recoupant les territoires des quartiers, des paroisses et des corporations de métiers. Fait surprenant, même si les communautés urbaines semblaient mieux encadrées, l'associationnisme fut plutôt timide et accidentel, dépourvu de racines et de force. Destructurée et léthargique, la société roumaine n'était pas intéressée à quitter les solidarités organiques (la famille, le lignage) et de faire crédit aux corps intermédiaires. Il fallait attendre le début du XIX<sup>e</sup> siècle afin de pouvoir saisir un mouvement d'affirmation autonome de la part d'une classe moyenne. Selon la typologie des premières confréries attestées par les sources au niveau des communautés catholiques et orthodoxes, leur structure recoupaient celles des corporations des métiers<sup>13</sup>.

En Moldavie, la plus ancienne fraternité orthodoxe fut fondée à Suceava, dans les années 90 du XVI<sup>e</sup> siècle. «La corporation des fourreurs et des pelletiers («*cojocari*») était placée sous le patronage de Sainte Parascève, dont le culte était obligatoire pour tous les membres de la fraternité, tout aussi comme le soutien accordée à l'église placée sous le même vocable. La fraternité participait aux repas à la fête de la sainte patronne et à d'autres fêtes, faisait la collecte, ce qui nous montre un engagement spirituel. Quant aux possibles modèles, il faut penser aux confréries polonaises, attachées aux corporations professionnelles. Bien que parcimonieuses, les sources contemporaines nous livrent quelques renseignements sur les fraternités des catholiques de la Moldavie au XVII<sup>e</sup> siècle, y compris l'allusion précieuse à leur âge vénérable (*ab antiquo institutae*). Durant sa

<sup>12</sup> L'histoire des confréries médiévales de Transylvanie, ainsi que leur typologie chez Lidia Gross, *Confreriile medievale în Transilvania (XIV-XVI)*, Cluj-Napoca, Editura Presa Universitară Clujeană, 2004, p. 15-98; sur les fraternités des marchands grecs de Sibiu (1636) et Brasov (1678), v. Olga Cicanci, *Companiile grecești din Transilvania și comerțul european în anii 1636-1746*, București, Editura Academiei, 1981.

<sup>13</sup> Ștefan Olteanu, Constantin Șerban, *Meșteșugurile în Țara Românească și Moldova în Evul Mediu*, București, Editura Academiei, 1966, p. 236: les auteurs ont compté 12 fraternités au XVII<sup>e</sup> siècle, sans les distinguer des corporations.

visitation de 1642, le moine franciscain Bartolomeo Bassetti décrit les autels de l'église dédiée à la Bonne Nouvelle de Suceava, occasion à laquelle il glisse une information sur une confraternité de prière (*Confraternità dei preccari*)<sup>14</sup> qui vénérât l'autel dédié au Saint Nicolas.

Deux témoignages du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle concernent les deux fraternités du bourg de Cotnari. L'archevêque de Marcianopole, Marco Bandini (1646) et le curé Georg Gross ont servi la communauté de Cotnari plusieurs années, le dernier en étant originaire de cet endroit. Marco Bandini fit remarquer d'abord l'utilité à la gestion de la paroisse et des biens de l'église des trois confréries de Cotnari (*per meliori gubernatione Confraternitates sunt ab antiquo institute*), une appartenant aux hongrois, les deux autres aux saxons<sup>15</sup>. Avec le temps, ces deux confréries saxonnes s'unissent, signe probable d'une perte démographique. En étudiant la correspondance du père Gross avec les cardinaux de la Sacre Congrégation de Propaganda Fide<sup>16</sup>, on apprend que l'une des fraternités saxonnes recoupait la corporation des bouchers (*lanionum sive macellariorum*), tandis que l'autre confrérie réunissait les vieux de la communauté saxonne (*confraternitas seniorum*), ce qui signifie qu'elle revêtait plutôt la forme d'un conseil des sages<sup>17</sup>.

Le but majeur des confréries de Cotnari était la collette des *subsidia* pour le curé, en exploitant les biens qu'elles possédaient aux alentours: quatre vignobles appartenant à la fraternité des bouchers et sept vignobles et une cave<sup>18</sup>, propriété de la fraternité hongroise. Sur la même liste des biens possédés par les confréries de Cotnari, l'archevêque Marco Bandini fit mention d'un *hospitium*, une maison d'accueil, surnommé dans le texte de sa relation avec la parole grecque *xenodochion*<sup>19</sup>. Assez répandus en Transylvanie, les *hospitia* ouverts aux pèlerins, aux étrangers, aux marginaux étaient une des oeuvres de charité recommandée par la règle des confréries. Malheureusement, on ne saurait rien dire de plus sur les dévotions pratiquées par ses confréries ou sur une mystérieuse fondation pieuse à la quelle Johannes Hecht, catholique saxon de Baia, fait un don de 337 marques, argent qu'il venait de récupérer de son débiteur, un certain citoyen allemand de Lemberg, Wittram<sup>20</sup>.

On doute que la Transylvanie soit le seul modèle des confréries fondées probablement avant la Réforme. Puisque le rôle principal des fraternités de Cotnari

<sup>14</sup> George Călinescu, *Altre notizie sui missionari cattolici nei paesi romeni*, în «Diplomatarium Italicum», II, Roma, 1930, p. 345; une autre lecture: *beccari*, dans Benda Kalman (coord.), *Moldvai Csángó-magyar okmánytár 1467–1706*, Budapest, Magyarságkutató Intézet, vol. I. p. 253.

<sup>15</sup> Marco Bandini, *Codex. Vizitarea generală a tuturor Bisericilor catolice de rit roman din Provincia Moldova (1646–1648)*, éd. par Traian Diaconescu, Iași, Editura Presa Bună, 2006, p. 237.

<sup>16</sup> Benda, *Moldvai Csángó-Okmánytár*, II, p. 471.

<sup>17</sup> Hugo Weczerka, *Das mittelalterliche und frühneuzeit Deutscheum im Fürstentum Moldau*, Oldenbourg Verlag, München, 1960, p. 154.

<sup>18</sup> Marco Bandini. *Codex*, p. 255.

<sup>19</sup> Marco Bandini. *Codex*, p. 255.

<sup>20</sup> H. Weczerka, *op. cit.*, p. 154–155.

étaient la gestions des biens, on peut penser aussi aux confréries des catholiques de Constantinople, assez nombreuses et actives. Mis à part la *Magnifica comunità di Pera*, dont la principale caractéristique était sa composition entièrement laïque, les documents gardent la trace d'une confrérie de la Sainte Vierge, fondé en 1609 auprès l'église Saint Sébastien des jésuites. On comptait parmi les membres des personnages de haut volé, comme par exemple l'ambassadeur français Salignac et quelques drogmans<sup>21</sup>. Les statuts recommandaient la pratique des dévotions, la protection des églises et de leur patrimoine.

Aussi bien on peut diriger l'enquête vers l'Ukraine, pays qui a connu, dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, des fraternités puissantes et prospères, catholiques et orthodoxes aussi, inspirées par la Contre-réforme. Les fraternités orthodoxes (*bratstvo*) méritent de s'y attarder, à cause de quelques traits originels<sup>22</sup>. Au début, les activités étaient dirigées au bénéfice de la paroisse et des pauvres, mais très tôt les orthodoxes ruthènes et de la Galicie durent affronter catholicisme militant promu par le Concile de Trente. De cette opposition assumée relèvent les compétences nouvelles des confréries orthodoxes: garder la pureté de la foi orthodoxe, surveiller le clergé suspecté de sympathie catholique<sup>23</sup>, afin d'empêcher les défaillances et les défections, contrôler le mouvement des évêques, mettre en pied imprimeries, maisons d'édition et écoles, inspirées par l'œuvre des jésuites. Le succès des confréries de Kiev, Lwow, Wilno, Moghilow, fondées à la moitié du XVI<sup>e</sup> siècle a rendu possible un phénomène que les historiens ont appelé „Réforme orthodoxe”<sup>24</sup>. Certes, il faut pas exagérer l'importance de l'influence catholique et oublier l'héritage byzantin. On le voit bien dans l'engagement des laïques dans la vie de l'Église et dans la souplesse de leurs rapports avec l'hierarchie surtout en ce qui concerne le *jus patronae*.

Parmi ces confréries, celle qui nous y intéresse de plus c'est la *Confrérie de l'Église de l'Assomption (Uspenie bratstvo)* de Lwow, à cause des liens culturelles et ecclésiastiques avec les pays roumains. Fondée en 1585 par les paroissiens

<sup>21</sup> M.A. Belin, *Histoire de la latinité de Constantinople*, Paris, 1894, p. 243.

<sup>22</sup> Yaroslav Ysaevich, *Between Eastern Tradition and Influence from West: confraternities in Early Modern Ukraine and Byelorussia* in *La percezione del Medioevo nell'epoca del Barocco: Polonia, Ukraina, Russia, Atti del Congresso tenutosi a Urbino, 3-8 luglio 1989*, a cura di G. Brogi Berkoff, Roma, 1990, p. 269–294; idem, *Les confréries religieuses de rite oriental en Ukraine et en Bielorussie, dans Être catholique, être orthodoxe, protestant. Confessions et identités culturelles en Europe médiévale et moderne*, études réunies et publiées par Mark Derwich et Mikhail Dmitriev, Wrocław, 2003, p. 193–205.

<sup>23</sup> Ștefan Ciobanu, *Din legăturile culturale româno-ucrainene. Ioanichie Galeatovschi și literatura românească veche*, AAR, Mem. Secț. Lit., série III, tom VIII, Mem. 8, 1938, p. 148–149: «Ucraina ortodoxă se înglobează în mediul cultural al Apusului și întreaga mișcare culturală a ei are toate semnele caracteristice ale acestui mediu».

<sup>24</sup> Mikhail Dmitriev, *Les confréries de Ruthénie dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, une "Réforme orthodoxe"?*, in *Être catholique, être orthodoxe, protestant. Confessions et identités culturelles en Europe médiévale et moderne*, Wrocław, 2003, études réunies et publiées par Mark Derwich et Mikhail Dmitriev, p. 207–220.

marchands, artisans et notables orthodoxes de la ville de Lwow, la confrérie de l'Assomption fut élevée au rang d'établissement exempt (*stavropighia*) par le patriarche d'Antioche, Joachin le IV<sup>e</sup> (1585–1586) et par le patriarche de Constantinople, Jérémie (1589). A la suite de cette mesure, la confrérie se trouvait uniquement sous l'obédience de la patriarchie. De fait, les statuts de la fraternité de l'Assomption accordaient des prérogatives assez restreintes à l'évêque et au métropolitain, par contre confirmaient un contrôle rigoureux sur les mœurs de ses membres et du clergé de l'église. Pas un seul représentant du clergé ne faisait partie de la fraternité, tout le pouvoir de décision revenant aux laïques. Ils s'appliquèrent à faire une opposition acerbe à l'Union de Brest, à veiller sur la simplification des rites, à avoir un contrôle exclusif sur la nomination des curés. Il est évident que les conflits entre les deux groupes ne tardèrent pas dans la première période de fonctionnement. Les problèmes<sup>25</sup> surgirent à l'occasion des questions et des apories présentées par les membres de la fraternité en 1586 au patriarche de Constantinople, Théolipte. Le contenu des questions accusait l'impacte de la Réforme. Néanmoins, des traces de la *devotio moderna* promue par la Contre-réforme y sont également évidentes. Voilà les questions les plus significatives: est-il permis de ne pas obéir à un évêque simoniaque, corrompu, qui se soucie très peu des choses spirituelles, de l'éducation de son peuple et de l'étude des Ecritures? Comment est-il possible de s'organiser afin d'éviter de tels abus? Faut-il quitter l'Eglise? Est-il permis de ne pas obéir à un prêtre bigame, sorcier et avare? Comment peut-on ressusciter le culte de l'eucharistie, prise en dérision et vouée à un vécu superficiel? Est-il permis aux laïques de se rassembler les jours de fête, après la messe, pour des lectures édifiantes tirées des saints pères de l'Eglise?

Au cours de la visite en Ukraine et la Russie Blanche, le patriarche œcuménique Jérémie II allait confirmer, à l'occasion d'un concile local, les privilèges et les statuts accordés en 1586, permettant l'accès de la noblesse dans la confrérie et donnant la permission d'ouvrir une école, d'après le modèle de l'école d'Ostrog. A la suite du concile, une école, soutenue par la fraternité, ouvrit les portes en 1586. L'un des étudiants de cet établissement fut Grigore Ureche<sup>26</sup>.

Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les liens de la confrérie de l'Assomption avec la Moldavie sont devenus plus significatifs. Le 7 juin 1612, Nestor Ureche entrait, par un serment de fidélité et de soutien, dans «la fraternité, aimée par Dieu et unie au Christ». Il prit l'engagement de «servir la sainte église, dans toutes les circonstances, à côté des autres frères»<sup>27</sup>. Après lui, le prince Miron Barnovski<sup>28</sup>, fut le second fondateur de l'église de la fraternité, à laquelle il fit des

<sup>25</sup> Boleslaw Kumor, *Les associations ecclésiastiques de laïques dans les pays polonais avant le partage*, in *Le livre du Millénaire de Catholicisme*, Lublin, 1969, vol. I, p. 546 (rez. fr.).

<sup>26</sup> Ștefan Ciobanu, *op. cit.*, p. 151.

<sup>27</sup> Le serment reproduit par Ștefan Ciobanu, *op. cit.*, p. 152.

<sup>28</sup> Petre P. Panaitescu, *L'influence de l'oeuvre de Pierre Mogila, archevêque de Kiev, dans les Principautés Roumaines*, Paris, Librairie Jean Gabmert, 1926, p. 49.

grands dons. De plus, la typographie de la fraternité, détruite par un incendie, devait au même voïvode la reprise de l'activité d'impression de livres. C'est à la même confrérie de l'Assomption que le voïvode Vasile Lupu s'adressa pour demander une typographie. Parmi les membres importants de la confrérie on trouve, plus tard, un parent du métropolite moldave, Dosoftei. Il s'appelait Chiriac Papară. Persécuté pour avoir protester contre les tendances unioniste de l'évêque de Lwow, Josef Sumleanski, le marchand Papară se trouvait dans indigence. Le métropolite Dosoftei intervint à sa faveur auprès le patriarche de Moscou<sup>29</sup>, Joachin, dans une lettre adressée le 29 août 1683. En 1708, la confrérie de l'Assomption finit par adhérer à l'Union et embrasser les stratégies de la Contre-Réforme.

À ce moment remonte, pour ne citer que quelques exemples, la création d'autres fraternités orthodoxes en Pologne Orientale, Galicie et Podolie. Puisqu'elle donna naissance à la fameuse Académie de Kiev, il faut rappeler ici la confrérie de l'Épiphanie, fondée en 1615<sup>30</sup>, englobée dans une confrérie fondée par le métropolite Pierre Moghila. Rivale de la fraternité orthodoxe de Lwow, la fondation de Moghila jouissait d'une réputation filolatine, plus perméable aux influences occidentales.

Quoique intermittents, on connaît les liens du voïvode Matei Basarab avec la fraternité des grecs de l'église San Giorgio dei Greci de Venise. La fraternité appuyait l'église et l'école des grecs habitants dans cet arrondissement de Venise. On n'oubliait point le pays d'origine de la plupart de ses membres, l'Épire. Vers ces endroits, la fraternité envoyait régulièrement de l'argent, des livres etc. Grâce à une donation substantielle (700 oca de cire verte), accordée par Matei Basarab en 1642, la fraternité eut la possibilité de réparer le toit de l'église. A ce fin, le voïvode fit envoyer à Venise Pano Mavranghelos<sup>31</sup>, originaire de Dipalitsa et membre de la fraternité des grecs depuis 1639 et le marchand valaque d'origine épirote, Isar Ghiorma. La correspondance entre le prince de la Valachie et la fraternité, déroulée entre 1642 et 1645<sup>32</sup>, nous révèle d'autres détails significatifs. En signe de gratitude, le nom du voïvode fut inséré dans le registre obituaire de la fraternité, en tant que membre ordinaire qui payait pour les messes un tarif fixe. Un autre registre, *Parhsiaj*, comptait les subventions des membres inscrits dans la fraternité. L'argent était déposé à intérêt à la Zecca. De son revenu, une partie

<sup>29</sup> V. Silviu Dragomir, *Contribuții la relațiile Bisericii românești cu Rusia în veacul XVII*, București, Domino, 2003, p. 161–162; v. aussi Neculai A. Ursu et Nicolae Dascălu, *Mărturia documentare privitoare la viața și activitatea Mitropolitului Dosoftei*, Iași, Trinitas, 2003, p. 18–19.

<sup>30</sup> Parmi les fondateurs on trouve Zaharia Kopistenskij, Ivan Boreckij, v. Yaroslav Ysaevich, *Les confréries religieuses de rite oriental en Ukraine et en Biélorussie*, p. 198.

<sup>31</sup> Ariadna Camariano Cioran, *L'Épire et les Pays Roumains*, Jannina, Editions de l'Association des Etudes Epirotes, 1984, p. 8–9, 167–169; v. aussi *BAR ms. grec 292*, sa correspondance avec Ignatie Petritsis, f. 116–118.

<sup>32</sup> La lettre de la fraternité envoyée à Matei Basarab, le 10 septembre 1642, M.I. Manousakas, *op. cit.*, p. 18.

assurait le paiement des chapelains de l'église San Nicola, l'autre partie était divisée entre l'église, l'école San Nicola et l'hôpital San Giovanni et Paolo. Comme toutes les fraternités de Venise, à la tête de la confraternité de Venise se trouvait un gardien curateur qui tenait les registres et les inventaires des biens. Il est bien vrai que, du à son caractère ethnique et social, la fraternité des grecs de Venise n'a pas inspiré les élites des pays roumains. La manière de gérer les revenus en fait exception. Dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, quelques princes régnants firent appel, pour placer leur fortunes personnelles, aux services de la Zecca<sup>33</sup>. De même, l'initiative du chef de l'armée, Mihai Cantacuzino, de fonder une confrérie de charité, attachée au monastère Trois Hiérarches-Colțea, afin de soutenir l'hôpital nous rappelle l'une des missions assumée par la fraternité de Venise, celle de prévoir des subventions pour l'hôpital San Giovanni et Paolo. Pendant plusieurs années, depuis 1701 jusqu'à 1707, un grand chantier fut ouvert au cœur de la capitale, sur l'ancien propriété de Colțea Doicescu. Petit à petit, un grand établissement monastique prit contour: une belle église embellie avec des sculptures en pierre<sup>34</sup>, trois chapelles, dont une dédiée aux «docteurs anagyres Côme et Damien», un ensemble de bâtiments affectés à l'hôpital, une école, une pharmacie, des logement pour les médecins et le personnel. Une tour, la plus haute construction de la ville, se dressait au-dessus de la porte principale du couvent.

La première information précise sur l'existence de l'hôpital de Colțea se trouve dans une charte de 17 avril 1708. Le prince régnant, Mihai Racovita donne la permission à son oncle, le grand *spatar* Mihai Cantacuzino de coloniser sur ses terres 30 étrangers de Moldavie, les dispensant de tous les impôts du pays, parce qu'il avait bâti «de merveilleuses constructions en tout digne de louanges, à savoir des lieux de repos pour les malades, désignés sous le nom d'hôpitaux dans la ville de Bucarest, près de l'église Trei Sfetite...»<sup>35</sup> Le modèle semble être vénitien, d'après Nicolae Iorga et Nicolae Vatamanu<sup>36</sup>: l'hôpital San Lazzaro dei Mendicanti, fondé par les hospitaliers des lazaristes avec l'appui d'une confrérie. Transformé en établissement pour les lépreux, l'hôpital fut transféré au XV<sup>e</sup> siècle sur l'île Saint Lazare, d'où son nom de lazaret. En 1601, les travaux de constructions d'une église et d'un *hospitium* (maison d'accueil pour les pauvres et

<sup>33</sup> Cristian Luca, *Țările Române și Veneția în secolul al XVII-lea*, București, Editura Enciclopedică, 2007, p. 297–334.

<sup>34</sup> Autora Ilieș, *Biserica mănăstirii Colțea*, București, Editura Meridiane, 1969; Vasile Drăguț, *Arta brâncovenească*, București, Editura Meridiane, 1971, p. 21.

<sup>35</sup> Ion Ionașcu et G. Barbu, *Le plus ancien hôpital de Bucarest: Colțea*, Montpellier, 1958 (extras), p. 3.

<sup>36</sup> Nicolae Iorga, *La continuation des hopitaux byzantins par les hopitaux roumains*, dans „Revue des Études Sud-Est Européennes”, 1932, p. 395–450; Nicolae Vătămănu, *Contribuții la istoricul înființării spitalului Colțea*, dans *Din istoria medicinei românești și universale*, București, Editura Academiei, 1962, p. 145–165.

les étrangers) commencèrent<sup>37</sup>. D'autres chartes octroyées par les princes successifs, Constantin Mavrocordat, Alexandru Ipsilanti, Alexandru Moruzi, Constantin Hangerli<sup>38</sup> reprennent le but de l'établissement, celui de „soigner les malades étrangers et les pauvres”. La charte du patriarche Samuel Kapassoulis d'Alexandrie (15 juin 1715) vient d'ajouter d'autres informations précieuses. On y montre que, en dehors des malades appartenant aux classes sociales pauvres, on y accueillait aussi des boyards déchus et des marchands, indigènes ou étrangers «qui ne demeuraient pas à l'hôpital, mais dans des cellules à part»<sup>39</sup>.

On a insisté sur le caractère d'hôpital général de l'établissement d'assistance San Lazzaro dei Mendicanti, comme expression de la volonté «d'isoler les pauvres, en les faisant interner par la force»<sup>40</sup>. Il paraît que tous les deux hôpitaux s'inscrivent dans la tradition médiévale d'accueil, assistance accordée aux indigents, soins médicaux et asile, spécifique aux *hospitia*, gérés par les confréries ou ordres religieux<sup>41</sup>.

Pour créer des revenus à sa fondation, le riche fondateur dota son hôpital de nombreux domaines. Une confrérie fut constituée par Mihai Cantacuzino en 1706, avec le but d'aider, par le biais de donations régulières, le bon fonctionnement de l'hôpital. La fraternité des Trois Hiérarches fut dotée d'un registre<sup>42</sup>. On y inscrivait les noms des membres, tenus à payer un *leu* chaque année pour toute la vie, selon le dessin du fondateur. En échange, l'église Colțea se chargeait des messes posthumes<sup>43</sup>.

Qui était les membres de la fraternité des Trois Hiérarches? Le registre comprend des listes des membres pour les années 1741, 1744–1745 et 1794. Il s'agit des famille de marchands grec et balkaniques, nobles roumains et curateurs choisis parmi les corporations de marchands. Les signatures autographes nous

<sup>37</sup> F. Semi, *Gli Ospizi di Venezia*, Venezia, 1983, p. 131–134, 273–274; B. Aikemo, D. Meijers, *Nel regno dei poveri. Arte e storia dei grandi Ospedali veneziani in eta moderna 1474–1797*, Venezia, 1989, p. 136–148; A. Pellegriti, *La chiesa dell'Ospedale San Lazzaro dei Mendicanti*, dans «Arte Veneta», XLIII, 1989–1990, p. 152–165.

<sup>38</sup> George Potra, *Documente privitoare la istoria orașului București(1594–1821)*, București, Editura Academiei, 1961, charte de Constantin Mavrocordat le 30 septembre, 1730, p. 326–329; idem, *Documente privitoare la istoria orașului București (1634–1800)*, București, Editura Academiei, 1982, p. 445–448.

<sup>39</sup> Alexandru Gălășescu, *Eforia spitalelor civile din București*, București, Tip. Lăzărescu, 1899, p. 17–20.

<sup>40</sup> Ligia Livadă-Cadeschi, *De la milă la filantropie: instituții de asistare a săracilor din Țara Românească și Moldova în secolul al XVIII-lea*, București, Nemira, 2001, p. 169–175.

<sup>41</sup> À la fin du Moyen Age, l'accueil se sépare de l'assistance médicale.

<sup>42</sup> BAR, *ms. grec 11*, desseins en encre à f. 1r, f. 41r, 41v și 42r; Daniel Barbu, *Arta brâncovenească: semnele timpului și structurile spațiului*, în *Constantin Brâncovenu*, études recueillies par Paul Cernovodeanu et Florin Constantiniu, București, Editura Academiei, 1989, p. 238–239.

<sup>43</sup> Constantin Litzica, *Catalogul manuscriselor grecești*, București, Editura Academiei Române, 1909, p. 22–23.

indiquent un nombre significatif de femmes: Elena Greceanu, la femme de Grigore Greceanu, (1744, f. 10r), Safta Bărbăteasca, la femme de Matei *șetrar* Bărbătescu (1744, f. 31r), Maria Bărbăteasca (1741, f. 21r), Zoița *vistihereasa* (1744, f. 31r), princesse Maria (1741, f. 21r), Safta, la femme de Ion Logofăt (1744, f. 31r) etc<sup>44</sup>. Pour soutenir cet oeuvre sans précédent dans les pays roumains, Mihai Cantacuzino a solidarisé autour de son projet le médecin Iacob Pylarino et un groupe de marchands, dont l'habileté dans les finances et affaires et l'esprit d'économie lui étaient très utiles<sup>45</sup>. C'est pourquoi les deux commissions de curatelle nommées par le fondateur pour administrer les biens de l'établissement et les revenus de la fraternité comptait uniquement des marchands. Parmi eux, il y avait des donateurs importants, tel Stavru Molitini de Ianina, qui légua à l'hôpital du couvent Colțea des sommes d'argent déposées à la Zecca<sup>46</sup>. Le revenu qu'on touchait des intérêts servit aux dépenses de l'hôpital et au salaires du personnel.

Le cas de la fraternité de Colțea surprend le moment ou le caractère personnel et immédiat de l'acte de fonder est abandonné au profit une solidarité sociale avec une couche en ascension, la bourgeoisie (les marchands)<sup>47</sup>. On les voit doublement engagés dans des oeuvres de charité mises au service du bien commun: au niveau personnel, à travers la fraternité et au niveau de la corporation, à travers la curatelle. Dans le sillage de la foi qui revêt la dimension sociale de la solidarité des acteurs sociaux autonomes, ce type de confrérie demeura sans postérité, puisque toutes les autres initiatives liées au bien commun seront l'apanage des princes fanariotes.

<sup>44</sup> Dame Ancuta Rudeanu a passé quelque temps dans l'hôpital v. *BAR ms. 129 Condiță de veniturile și cheluielile mănăstirii Colțea făcute cu spitalurile în anii 1732–1740*; v. și Paul Cernovodeanu, Nicolae Vătămanu, *Opt ani din viața spitalului Colțea 1732–1740*, dans *Spitale vechi și noi*, București, Editura Medicală, 1972, p. 81–88; Ion Ionașcu, *Documente bucureștene privitoare la proprietățile mănăstirii Colțea*, București, 1941, p. 141–148.

<sup>45</sup> Ion Ionașcu et G. Barbu, *Le plus ancien hôpital de Bucarest: Colțea*, p. 7–9; Gheorghe Lazăr, *Les marchands en Valachie, XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles*, București, Editura Institutului Cultural Român, 2006, p. 93.

<sup>46</sup> Charte de 9 juillet 1713 publiée de Gh. Lazăr, *Documente privitoare la negustorii pepano și la ctitoria lor de la Codreni „pe Mostiște”* (II), dans «Studii și Materiale de Istorie Medie», XIX, 2001, p. 269; Cristian Luca, *Țările Române și Veneția în secolul al XVII-lea*, București. Editura Enciclopedică, 2007, p. 315–316.

<sup>47</sup> Daniel Barbu, *op. cit.*, p. 239.